



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

DRAAF DES PAYS DE LA LOIRE





Annick BAILLE
directrice régionale

C'est avec un grand plaisir que je vous présente le rapport d'activité 2025 de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) des Pays de la Loire.

Cette année, nous avons mis l'accent sur quelques chiffres clés illustrant l'activité riche et diversifiée des équipes de la DRAAF. Bien sûr, il ne s'agit pas d'un document exhaustif, mais davantage d'une mise en lumière des principales réalisations de l'année 2025, grâce à la mobilisation de l'ensemble des équipes de la DRAAF que je tiens à souligner.

L'année 2025 a été marquée par une poursuite de l'effort conséquent en faveur des transitions. Cela a notamment été le cas grâce aux crédits publics importants destinés au développement des surfaces en prairies et donc à l'élevage herbager dans le cadre des mesures agroenvironnementales et climatiques. La DRAAF a également poursuivi la dynamique autour du développement de l'agroécologie via la réalisation d'un séminaire sur ce sujet en fin d'année avec l'ensemble des services de l'État impliqués, ainsi que les opérateurs de l'État en région.

Les transitions se poursuivent également au sein de l'enseignement agricole de la région, tant dans les enseignements que dans les pratiques des exploitations des établissements. L'attractivité de l'enseignement agricole est à souligner à la rentrée 2025, avec 432 élèves supplémentaires par rapport à la rentrée 2024 en Pays de la Loire.

En matière de conjoncture, le retour de l'influenza aviaire hautement pathogène a fortement touché la région. Je tiens à remercier l'ensemble des services y compris au niveau des départements, ainsi que de la responsabilité des filières et éleveurs pour leur professionnalisme qui a permis de maîtriser au mieux la situation. L'État a mis en place des dispositifs d'aide avec un objectif de paiement rapide. D'autres risques liés à d'autres maladies animales comme la dermatose nodulaire contagieuse, la maladie hémorragique épizootique ou la fièvre catarrhale ovine ont également fait peser des craintes aux filières animales ligériennes.

En outre, les filières viti-vinicoles et en particulier les viticulteurs en difficulté récemment installés ont bénéficié de plus de 500 000 € d'aides dans le cadre du fonds d'urgence mis en place. L'appui s'est poursuivi avec la réflexion sur les besoins en arrachage qui se matérialisera par un dispositif d'aide en 2026.

En matière de politique de l'alimentation, il faut rappeler encore cette année les très bons résultats sur l'adhésion des établissements de restauration collective à la démarche « Ma cantine », première région de France en la matière. De plus, la forte dynamique des projets alimentaires territoriaux (PAT) se poursuit avec un total de 34 PAT dans la région, démontrant l'engagement des filières et opérateurs envers une alimentation durable, de qualité et de proximité.

Enfin, dans la perspective de l'organisation des travaux de la souveraineté alimentaire en région au printemps 2026, en déclinaison des conférences nationales organisées par la ministre chargée de l'agriculture, la DRAAF a publié une étude présentant l'état de la souveraineté alimentaire de la région, avec un détail par filière. Ce document est accessible sur le site de la DRAAF, je vous invite à le consulter, il met en évidence la contribution importante de la région à la souveraineté alimentaire de la France.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Annick BAILLE

ACCOMPAGNER LA MODERNISATION ET LA STRUCTURATION DES FILIÈRES

530 000 €

Fonds d'urgence d'appui aux viticulteurs récemment installés et en difficulté

Ce fonds d'urgence destiné aux nouveaux installés en viticulture ayant subi des pertes de chiffre d'affaires ou de récolte de plus de 20% a été versé par les directions départementales des territoires (et de la mer) des Pays de la Loire à 104 exploitants viticoles pour une enveloppe totale de 530 000 €. Le forfait de base était de 4500 € par exploitant et un bonus de 1 319 € a été octroyé lorsque la perte a été supérieure à 50%.



Deux millions €
16 projets

Hydraulique agricole

La DRAAF a ouvert un appel à projets au niveau régional pour le fonds hydraulique agricole 2025, qui permet de financer des investissements destinés uniquement à l'irrigation de parcelles agricoles.

17 projets ont été déposés, témoignant de la nécessité pour les agriculteurs ligériens de sécuriser leur accès à l'eau. Au final en 2024 et 2025, c'est une enveloppe de deux millions d'euros pour 16 dossiers qui a pu être engagée en région pour ces projets qui respectent la doctrine de l'État sur les ouvrages de stockage à usage d'irrigation agricole.

FORMER LES NOUVELLES GÉNÉRATIONS ET ASSURER LE RENOUVELLEMENT DANS LES MÉTIERS DE L'AGRICULTURE

+ 432 élèves

Les effectifs de l'enseignement agricole en progression

Les effectifs dans l'enseignement agricole et agroalimentaire des Pays de la Loire (de la 4^{ème} au BTS) sont en augmentation de 432 élèves (+2,5%) par rapport à 2024. Il s'agit de la plus forte progression régionale.

Sur deux ans (après + 515 élèves à la rentrée 2024), la progression cumulée des effectifs s'élève à 950 élèves. Toutes les fédérations d'enseignement sont concernées par cette augmentation.

Des résultats aux examens toujours excellents

Les résultats aux examens soulignent un maintien de l'enseignement agricole technique ligérien avec 90,2% de réussite. Un taux supérieur à la moyenne nationale (88,5%).

Les ambitions de la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture (LOSARGA)

La LOSARGA adoptée en 2025 renforce les ambitions nationales pour l'enseignement agricole : augmentation des effectifs et des niveaux de qualifications.

Dans ce contexte, les résultats de recrutement en Pays de la Loire sont encourageants et les actions relatives à l'attractivité des formations sont encouragées. La finalisation du montage du projet *Souveraineté et élevage de demain* (SAED) permet de contribuer à ces objectifs.



Enfin, la fin de l'année 2025 a vu émerger les premiers dossiers de l'offre du nouveau diplôme agricole *Bachelor Agro*.

AGIR AU SERVICE D' "UNE SEULE SANTÉ", ET PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ

1 500
hectares

La surveillance sanitaire du territoire contre les maladies végétales

Dans le cadre de la lutte contre les organismes nuisibles réglementés, 1500 hectares ont été inspectés en Pays de la Loire, sous le pilotage du pôle Santé des végétaux de la DRAAF.

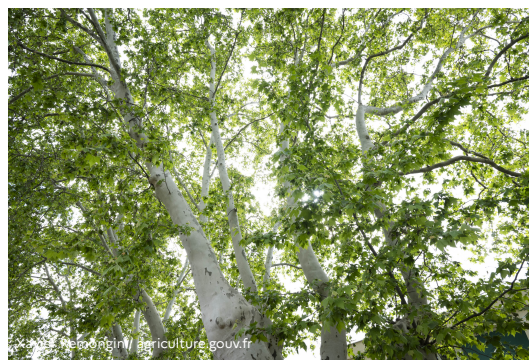
Cette surveillance s'appuie sur un partenariat renforcé avec les professionnels, et notamment la Fédération viticole Anjou Saumur et l'organisme à vocation sanitaire POLLENIZ.

D'autres alertes ont été traitées en 2025, dont :

- un nouveau foyer de chancre coloré du platane (Nantes),

- la présence de *Ralstonia solanacearum* (Loir),
- une suspicion infirmée de présence du Scarabée Japonais (Maine-et-Loire).

Ne présentant aucun risque pour la santé humaine, ces organismes représentent une menace pour les cultures et les paysages. Les actions de surveillance et de traitement se poursuivent pour limiter leur impact économique.



16,2
millions €

Une vigilance renforcée sur la santé animale en 2025

En 2025, près de 16,2 millions d'euros ont été alloués à la lutte contre les maladies animales en Pays de la Loire.

Plus de la moitié de ce budget a servi à indemniser les éleveurs (vaccination contre l'Influenza aviaire hautement pathogène, compensations pour autres maladies).



Le reste a financé les missions de surveillance et de gestion sanitaire des services vétérinaires au niveau départemental.

Pour renforcer la coordination, 14 réunions régionales (mensuelles ou hebdomadaires selon les alertes) ont été organisées avec les professionnels. Ces échanges permettent d'anticiper les risques et de maintenir un dialogue constant entre l'administration et les filières d'élevage.



Renforcer la souveraineté alimentaire

Dans un contexte international instable, la souveraineté alimentaire est devenue un enjeu stratégique majeur, affirmé par la loi d'orientation agricole du 25 mars 2025.

La DRAAF des Pays de la Loire a lancé un état des lieux régional révélant l'important poids agricole et agroalimentaire de la région dans la souveraineté alimentaire nationale. Les premières analyses montrent des disparités entre filières, une forte dépendance aux échanges internationaux et des défis majeurs : transition agroécologique, adaptation

climatique, attractivité du secteur et renouvellement des générations. Ces travaux nourriront les échanges à venir lors des prochains ateliers régionaux sur la souveraineté alimentaire.

312 %

Il s'agit du taux régional d'auto-alimentation (production en Pays de la Loire rapportée à la consommation en Pays de la Loire) en lait de vache. La région Pays de la Loire affiche un niveau élevé d'auto-alimentation de même qu'une contribution nationale conséquente grâce à la dimension de son troupeau laitier (troisième région à l'échelle nationale après la Bretagne et la Normandie avec 453 000 vaches laitières mi-2025).

AGIR AU SERVICE D' "UNE SEULE SANTÉ", ET PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ

345
contrôles

Cinq actions pour des contrôles phytosanitaires apaisés

1. Trois ateliers techniques : deux sur la pulvérisation et les solutions alternatives aux produits phytosanitaires (21 et 23 janvier en Vendée) et l'autre sur les contrôles en exploitation (11 juin en Mayenne);

2. Une vidéo pédagogique tournée pour les agriculteurs et le grand public, bientôt disponible !



3. Une session de sensibilisation pour les lycées agricoles (30 avril);

4. Des articles spécialisés publiés dans la presse agricole (Mayenne et Vendée);

5. Une réunion régionale avec les professionnels (26 juin).

Résultat : une approche collaborative pour réaliser 345 contrôles et un meilleur lien avec les cellules de veille du monde agricole.

34
PAT

13 projets alimentaires territoriaux (PAT) accompagnés dans leur passage en phase opérationnelle

En 2025, 13 PAT sont pleinement opérationnels dans la région, grâce à un budget de 778 584 €.

Ces projets réunissent agriculteurs, collectivités et citoyens pour favoriser une alimentation locale, saine et accessible.

Quatre nouveaux territoires (Sud Mayenne, Haute Mayenne, Chantonnay, Île d'Yeu) ont rejoint le dispositif en 2025, tandis que deux autres (Vallée du Loir, Nozay) débutent leur diagnostic.

Au total, 34 PAT sont engagés en Pays de la Loire, faisant de la région un modèle en matière de transition alimentaire. Des ateliers et événements ont aussi été organisés pour partager les bonnes pratiques entre acteurs.



2025, un nouveau visage national pour les PAT

4000
établissements

Première région de France pour le nombre d'établissements de restauration collective enregistrés sur Ma Cantine

Dans le cadre de la loi ÉGAlim, la région Pays de la Loire se classe en tête au niveau national avec 4 000 établissements de restauration collective (écoles, Ehpad, entreprises) ayant télédéclaré leurs données d'achats sur la plateforme *Ma Cantine*.

Cet engagement permet un suivi précis des approvisionnements et contribue à l'atteinte des

objectifs fixés :

- 50 % de produits durables et de qualité dans les assiettes,
- dont 20 % issus de l'agriculture biologique.

Les projets alimentaires territoriaux jouent un rôle clé dans cette dynamique, en facilitant les circuits courts et en accompagnant les gestionnaires vers une restauration plus vertueuse. Les actions se poursuivent en 2026 pour consolider ces résultats et étendre la démarche à de nouveaux établissements.



35
écoles

Les écoles engagées dans un programme d'éducation alimentaire

En 2025, 35 écoles des Pays de la Loire ont été retenues pour participer à un programme de sensibilisation à l'alimentation saine et durable.

Ce projet, mené en partenariat avec le Rectorat,

comprend :

- des ateliers pédagogiques animés par des professionnels (agriculteurs, diététiciens, associations) ;
- un démarrage des interventions avant fin 2025, avec une poursuite en 2026.

L'objectif est d'éduquer les élèves aux enjeux d'une alimentation équilibrée et respectueuse de l'environnement, en cohérence avec les PAT et les cantines scolaires appliquant la loi ÉGAlim.

SOUTENIR LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE ET PROTÉGER LES FORÊTS DANS LE CADRE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

160 millions € en 3 ans

Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) : Bilan à mi-parcours

L'année 2025 est la troisième année de mise en œuvre de la programmation FEADER 2023-2027.

Les priorités identifiées pour les MAEC sont la reconquête de la qualité de l'eau et la biodiversité remarquable.



65 millions € ont été engagés en 2023, en grande partie pour reconduire les contrats sur les territoires Natura 2000.

Thomas Hubert / agriculture.gouv.fr

En 2024, le projet de territoire pour l'élevage herbager a été ouvert, et le total des engagements s'élève à 48 millions €. Pour 2025, le budget disponible est de 47 millions €, soit un total de 160 millions € pour les MAEC sur 3 ans.

Biodiversité

La DRAAF a ouvert un appel à projets au niveau régional pour aider les acteurs de la filière haie à se structurer afin de développer le conseil en matière de gestion durable et d'organiser la production et la commercialisation de produits bois de qualité et d'origine tracée issus de haies et d'arbres intraparcels sous gestion durable.

Onze dossiers ont été déposés et une enveloppe de 1,142 million € a pu être engagée pour cinq projets différents dont deux multi-partenariaux en 2025.

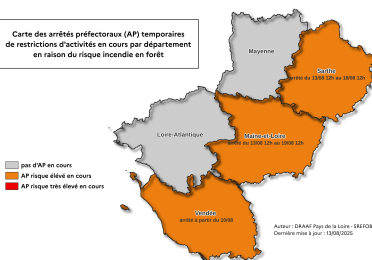
319 hectares

Protéger les forêts contre l'incendie dans le cadre du changement climatique

Les Pays de la Loire, un territoire émergent au risque incendie de forêt

La région Pays de la Loire est identifiée comme un "nouveau territoire du feu". À ce titre la DRAAF coordonne le déploiement des actions de défense des forêts contre l'incendie. Elle assure également, dans le cadre de ses missions forestières départementales, la mise en œuvre des actions de prévention contre les incendies de forêts dans les départements de Loire-Atlantique et de Vendée.

Sur ces deux départements, la DRAAF a assuré de juin à septembre 2025 une veille météorologique pour évaluer le risque d'incendie de forêts, en lien avec Météo France, les services départementaux d'incendie et de secours et les préfetures.



Des mesures réglementaires ont été arrêtées, dans le cadre interdépartemental de juillet 2023 relatif aux mesures de prévention des incendies de forêt et à la protection des forêts.

Concrètement, des restrictions d'activités en forêt sur des périodes à risque élevé ont été appliquées, durant 11,5 jours cumulés en Loire-Atlantique (quatre arrêtés), et 20,5 jours en Vendée (trois arrêtés).

Reconstituer après les incendies de forêt

Après incendie, il est nécessaire de reconstituer les surfaces de peuplements détruits.

En 2025, en Pays de la Loire, ces actions



Xavier Remonin / agriculture.gouv.fr

représentent 9 dossiers de demande d'aide au titre du dispositif France Nation Verte – Renouvellement forestier. Cela correspond à un tiers des surfaces à replanter bénéficiant d'une aide dans le cadre de ce dispositif, ainsi qu'à un tiers du montant total des aides sollicitées.

Au total, en Pays de la Loire, 53 dossiers ont été déposés en 2025, représentant 319 hectares à renouveler et 1,5 million d'euros d'aides demandées.

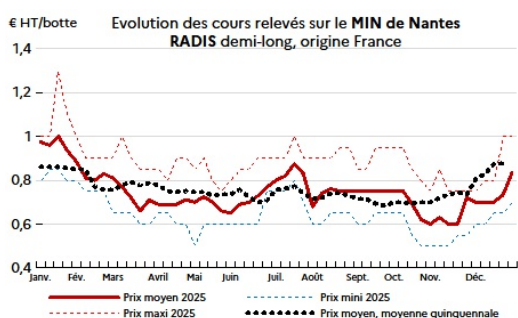
PRODUIRE DE LA CONNAISSANCE AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Productions sur la filière légume (partie amont)

Parmi les différentes publications proposées au cours de l'année 2025 par le service régional d'information statistique et économique (SRISE) de la DRAAF, les productions légumières ont donné lieu à deux contributions complémentaires.

Valorisation des données comparées des recensements agricoles 2010 et 2020

Les principales caractéristiques techniques et socio-économiques des exploitations avec légumes sont analysées et proposées jusqu'à l'échelle départementale.



Une progression régionale et nationale des surfaces légumières et du nombre d'exploitations est mise en évidence. En 2020, la région Pays de la Loire compte près de 13 700 hectares de légumes présents dans un peu plus de 1 800 exploitations pourvoyeuses d'emplois. Une grande diversité de situations est mise en évidence (espèces cultivées, degré de spécialisation, dimensions techniques et économiques, modes de production, modes de commercialisation...).

Documenter la souveraineté alimentaire en Pays de la Loire

En 2025, la région Pays de la Loire a réaffirmé son rôle clé dans la souveraineté alimentaire nationale, comme le montre une plaquette produite par les services *Économie agricole* et *Statistiques économiques* de la DRAAF.



Grâce à la diversité de ses productions agricoles et agroalimentaires, la région dépasse souvent son poids théorique*, tout en identifiant des fragilités (dépendance aux importations, décapitalisation des cheptels, volatilité des exportations).

Des bouleversements récents (crises sanitaires, transitions environnementales, évolutions des consommations) ont profondément modifié les dynamiques de production et de consommation.

Des cycles d'ateliers régionaux, organisés de mars à juin 2026, devront permettre de vérifier que les propositions d'orientation formulées au niveau national peuvent être déclinées dans chaque région, de fiabiliser les trajectoires de production et de

Pratiques culturelles dans la filière légumière cultivée régionale

La publication est issue de l'enquête Pratiques culturelles réalisée par le ministère en charge de l'agriculture, pour laquelle sept groupes de cultures légumières ont été enquêtés en Pays de la Loire pour caractériser la campagne 2022.

Cette enquête confirme la grande diversité des situations.

De cette diversité apparaissent des différences de pratiques, notamment d'ordre phytosanitaire. La campagne 2022, marquée par un contexte agrométéorologique chaotique et un premier semestre particulièrement sec, a finalement favorisé un allègement des protections phytosanitaires appliquées.

Ces publications sont disponibles sur le site internet de la DRAAF (in *Données statistiques*).

Conjoncture MIN de Nantes : activité au ralenti en 2025 (partie aval)

Le Réseau des nouvelles des marchés relève les prix sur neuf marchés d'intérêt national (MIN) en France. À Nantes, deux agents du SRISE enquêtent chaque jour les grossistes du deuxième MIN de France, tant par son chiffre d'affaires que par les volumes de marchandises traités.

En 2025, plus de 90 produits ont ainsi été suivis, soit 490 libellés distincts, toutes origines géographiques confondues.

* Poids théorique :

La région des Pays de la Loire représente près de 8 % de la surface agricole utile française, un peu plus de 6 % des exploitations françaises métropolitaines et près de 6 % de la population nationale.

Ces éléments définissent la contribution théorique régionale, notamment une capacité de production potentielle liée entre autres aux surfaces agricoles disponibles et cheptels présents. Ainsi, pour chaque filière, les productions sont comparées à ce poids théorique régional, afin de mettre en évidence les produits pour lesquels la région est contributrice nette à la souveraineté alimentaire nationale.

METTRE EN OEUVRE LES MOYENS DE L'ACTION DE LA DRAAF

71,2
millions €

Le bilan budgétaire

Le budget réalisé en 2025 est de 71,197 millions € (dépenses d'interventions, de fonctionnement et prestations sociales - hors rémunérations).

Le budget "Enseignement technique agricole" représente 91 % de ces crédits.

Les ressources humaines

Au 31 décembre 2025, la DRAAF comptait 143 personnels permanents, dont 58 % de femmes, répartis sur ses deux sites de Nantes et Angers.

Le service conserve une dominante technique avec 69 % de ses personnels appartenant à des corps techniques.

L'accompagnement des services

- Accompagnement des secrétariats généraux communs départementaux, pour la mise en oeuvre de la déconcentration des actes de gestion des personnels contractuels,
- Mutualisation avec la DREAL d'un service médical pérenne,
- Mobilisation d'un réseau interne d'animateurs pour faire vivre le développement durable et les transitions au sein de la DRAAF,
- Développement des usages de l'intelligence artificielle,
- Formation des agents aux enjeux de la laïcité et de l'égalité professionnelle,
- Professionnalisation des encadrants au recrutement de personnels.

